



Aubervilliers, le 4 octobre 2016

## **Soutien au sociologue cégétiste Albertivillarien Nicolas JOUNIN poursuivi en marge d'une manifestation contre la loi Travail**

Les manifestations de protestation contre la loi Travail qui dynamite le code du travail et précarise la jeunesse et les salarié-e-s ont parfois été le théâtre de répression syndicale.

Parmi celles-ci, l'action pacifique du 28 avril dernier au port de Gennevilliers ayant conduit à l'arrestation et à la mise en garde à vue de deux syndicalistes, Nicolas P. cheminot de Sud Rail et le sociologue cégétiste Albertivillarien Nicolas Jounin.

Auteur de plusieurs ouvrages dont *Voyages de classe*, une analyse sociologique des riches quartiers de Paris à travers le travail d'étudiant-e-s de la Seine-Saint-Denis, Nicolas Jounin, également enseignant chercheur, avait notamment participé en février 2016 à une conférence organisée par le Conseil Local des Jeunes d'Aubervilliers.

Alors qu'on reproche à Nicolas P. le port d'un Opinel et son refus du test ADN, Nicolas Jounin est quant à lui accusé de violences sur policier sur la base d'un seul témoignage. Tous deux ont refusé dès le lendemain la comparution immédiate lors d'une audience au Tribunal de Bobigny.

Soutenus par une manifestation d'environ 300 personnes, dont des membres des organisations syndicales, associations et élu-e-s d'Aubervilliers, ils ont été remis en liberté sous contrôle judiciaire dans l'attente de leur procès fixé au jeudi 6 octobre 2016.

Parce qu'il est inacceptable de criminaliser l'action syndicale, parce les conquêtes sociales se font grâce à la liberté syndicale, la Municipalité vous invite à vous rendre nombreuses et nombreux au rassemblement de soutien aux deux syndicalistes :

**Jeudi 6 octobre 2016 à 12h30  
devant le Palais de justice de Bobigny.  
173 avenue Paul Vaillant Couturier**

La Municipalité